



1, rue de l'Hôtel-de-Ville
Ville de Léry (Québec) J6N 1E8
Téléphone : (450) 692-6861
Télécopieur : (450) 692-6881
www.lery.ca

AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE LÉRY

À la séance extraordinaire, qui se tiendra le 19 décembre 2024 à la salle Adolphe-Leduc, au 1, rue de l'Hôtel-de-Ville, le Conseil municipal adoptera le budget de l'année 2025 ainsi que le Programme triennal des dépenses en immobilisations 2025-2026-2027.

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec
ou 474.2 de la Loi sur les cités et villes

À la séance extraordinaire, qui se tiendra le 19 décembre 2024 à la salle Adolphe-Leduc, au 1, rue de l'Hôtel-de-Ville, le Conseil municipal adoptera le budget de l'année 2025 ainsi que le Programme triennal des dépenses en immobilisations 2025-2026-2027.

La séance débutera à 19 h 30 et, lors de cette séance, les délibérations et la période de questions portera exclusivement sur le budget 2025.

**À noter que la municipalité a préparé un programme quinquennal d'immobilisation 2025-2026-2027-2028-2029.

DONNÉ À VILLE DE LÉRY, ce 9e jour du mois de décembre 2024.

Michel Morneau MAP urb.
Directeur général et greffier trésorier